





Liberté Égalité Fraternité

Communiqué de presse

Paris, le 20 septembre 2022,

L'Université Gustave Eiffel et l'Agence de l'Innovation pour les Transports s'associent pour développer l'innovation au service de la mobilité et des territoires.

L'Université Gustave Eiffel et l'Agence de l'Innovation pour les Transports ont signé le 20 septembre 2022 sur le campus de Marne-la-Vallée de l'Université Gustave Eiffel une convention de partenariat. Cette convention souligne la volonté commune des deux entités, de renforcer et de stimuler l'innovation dans la mobilité et les territoires. Cette collaboration vise à aider nos systèmes de transports à apporter des réponses toujours plus ciblées vers les objectifs de développement durable.

Le premier plan d'actions développé au sein de ce partenariat, s'articule autour de quatre axes principaux :

- l'accompagnement par l'Université Gustave Eiffel des appels à projets de l'AIT ;
- l'accompagnement par l'AIT de start-ups de l'Université Gustave Eiffel dans le domaine des transports et de la mobilité ;
- la participation de l'Université Gustave Eiffel au réseau des « Veilleurs de l'innovation » de l'AIT ;
- l'intervention de l'AIT dans des actions pédagogiques de l'Université Gustave Eiffel.

Une des premières concrétisations est l'association de l'AIT au challenge entrepreneurial « Tous Sensibilisé! » des étudiants qui pour la première fois porte sur le thème des mobilités.

Gilles Roussel, président de l'Université Gustave Eiffel, indique que « les acteurs de l'université sont très impliqués dans l'innovation et l'appui aux politiques publiques. Cette convention leur donne le cadre pour élaborer ensemble une vision stratégique des transports dans la ville de demain ».

Frédéric Médioni, directeur du Service technique de l'Aviation civile (STAC) de la DGAC et coordinateur de l'AIT pour la DGAC se réjouit de cette nouvelle collaboration : « L'Université Gustave Eiffel est déjà un partenaire privilégié du STAC sur de nombreux sujets liés à l'environnement aéroport. Cette convention entre l'AIT et l'UGE donne une nouvelle dimension à notre collaboration, au service de l'ensemble de l'écosystème des transports. »

Claire Baritaud, coordinatrice de l'Agence de l'innovation pour les transports pour le compte DGITM, se félicite « de ce partenariat réalisé avec l'une des plus grandes universités de France, implantées sur dix sites nationaux. Nous avons besoin du monde académique afin de relever les défis de ce siècle concernant les transports. »

L'Université Gustave Eiffel réunit depuis le 1er janvier 2020 une université (UPEM), un institut de recherche (IFSTTAR), une école d'architecture (Éav&t) et trois écoles d'ingénieurs (EIVP, ENSG et ESIEE Paris). Elle représente un quart de la recherche française sur les villes de demain et regroupe des compétences pluridisciplinaires pour conduire des recherches de qualité au service de la société, proposer des formations adaptées au monde socio-économique et accompagner les politiques publiques.

L'AIT est un catalyseur d'innovation du ministère en charge des transports, au service des citoyens, des acteurs économiques et du rayonnement de la France. Transition écologique et énergétique, révolution numérique, besoin de résilience accrue face aux crises : le secteur des transports vit une transformation profonde. Pour réussir cette transformation, l'innovation est clef. L'administration se doit d'être ouverte et proactive dans le but d'accompagner ceux qui dessinent les transports de demain.

## Contacts presse:

Université Gustave Eiffel Sandrine DIAGO Responsable de la marque Sandrine.diago@univ-eiffel.fr 06 25 11 67 61

## **AIT**

agence-innovation@transports.gouv.fr